

Appel à candidature pour un contrat doctoral CIFRE

Effets contextuels dans la suggestion affective

1. Structure

Fondée en 2002 par Kevin Finel, l'Académie de Recherches et Connaissances en Hypnose Ericksonienne (ARCHE) se positionne en leader du marché de la formation à l'hypnose d'accompagnement en Europe. Elle revendique un héritage Ericksonien qu'elle entend faire évoluer, et une base scientifique solide qui garantit le pragmatisme des pratiques transmises. L'entreprise compte une vingtaine de salariés pour ses fonctions administrative, pédagogique, communication et recherche, et emploie une trentaine de formateurs indépendants. Elle se déploie sur cinq antennes nationales (Paris, Nice, Aix-en-Provence, Rennes, Toulouse) et trois antennes internationales (Suisse, Maroc, Québec). <https://www.arche-hypnose.com/>

L'ARCHE dispose d'un pôle recherche dédié à l'hypnose expérimentale, avec une orientation vers la recherche fondamentale. La structure a financé une thèse sur la période 2018-2022 (<https://www.theses.fr/s226886>) et publie ses résultats dans des journaux à comité de lecture. Le pôle recherche adhère aux valeurs et principes de la science ouverte. Ainsi, les données collectées et les outils de recherche sont rendus publics, et lorsque cela est pertinent les études sont préenregistrées. Le pôle recherche est évalué annuellement par un comité scientifique indépendant.

2. Contexte et enjeux

La souffrance psychologique au sein de la population dépasse les confins de la sphère clinique¹ et peut se traduire sous formes cognitives (ruminations, perturbations attentionnelles, etc.), comportementales (évitements, compulsions, etc.), ou somatiques (problèmes cutanés, digestifs, etc.). Ces perturbations sont intimement liées à l'*état affectif* de l'individu, ce qui en fait une cible de choix dans de nombreuses méthodes d'accompagnement. Ainsi, une large majorité des interventions mobilisant l'hypnose visent à changer une réponse affective. Malgré près d'un siècle de recherche expérimentale sur l'hypnose, un nombre marginal d'études ont été menées sur son efficacité pour la modulation affective. Ce manque participe à la distance entre hypnose clinique et expérimentale et entretient l'incertitude quant aux procédures utilisées dans la discipline.

L'approche socio-cognitive de l'hypnose² a mis en évidence l'importance des facteurs contextuels, des attitudes et attentes de la personne hypnotisée dans l'efficacité de la suggestion. La compréhension de ces facteurs a été particulièrement fertile pour la technique de l'hypnose. Par exemple, contrairement à la représentation commune, les suggestions hypnotiques peuvent être vécues sans induction d'un « état hypnotique », y compris les plus impressionnantes comme les suggestions d'hallucinations ou d'amnésie. En réalité, l'induction hypnotique n'augmente que modérément la

¹ Environ 20% des Français sont touché chaque année par un trouble psychiatrique, mais 64% des Français déclarent une souffrance psychique, 75% chez les moins de 35 ans. Voir : Observatoire place de la santé – mutualité française <https://www.mutualite.fr/actualites/les-10-chiffres-cles-de-lobservatoire-2021-sur-la-sante-mentale/>

² Voir : Lynn, Kirsch et Hallquist (2008) – Social cognitive theories of hypnosis – *in* the Oxford Handbook of Hypnosis

suggestibilité. Ce type de résultat a permis de changer fortement la pratique de l'hypnose en se focalisant sur les facteurs clefs de l'efficacité. Malgré tout, l'incertitude est considérable sur l'importance des facteurs contextuels (ex. le prestige de l'hypnotiseur), attitudes (ex. la tendance au conformisme), et attentes (ex. le rôle attendu de l'hypnotisé), malgré leur rôle central dans les techniques de suggestion moderne. En effet, un des apports principaux de Milton Erickson est l'utilisation de *stratégies d'influence* visant l'acceptation des suggestions. Cette intuition clinique n'a pas été testée de manière systématique, et elle n'a pas non plus suivi l'évolution des connaissances relative à ce champ d'étude.

3. Contours du projet de thèse

Le projet de thèse devra reposer sur une démarche expérimentale et portera sur l'identification d'interventions et variables qui modulent significativement la réponse aux suggestions affectives.

Au moment de la candidature, le projet de thèse du candidat devra être formalisé et avoir reçu l'approbation d'un directeur de thèse habilité à diriger des recherches (HDR), rattaché à une école doctorale appartenant au domaine de la psychologie sociale, ainsi qu'une acceptation de principe de l'école doctorale qui sera cosignataire de la convention CIFRE passée avec ARCHE Formation et l'ANRT.

4. Le dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche)

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a confié à l'ANRT la mise en œuvre du dispositif Cifre. Son objectif est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Il repose sur l'association de quatre acteurs.

L'entreprise recrute en CDI ou CDD (articles D. 1242-3 & 6 du code du travail) un diplômé de niveau Master à qui elle confie une mission de recherche. Le salaire d'embauche est au moins égal à 23 484 € annuel brut. Les travaux constitueront l'objet de la thèse du salarié-doctorant.

Le laboratoire de recherche académique encadre les travaux du salarié-doctorant, à ce titre ce dernier est inscrit dans l'école doctorale de rattachement du laboratoire.

Le doctorant consacre 100% de son temps, partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique, à ses travaux de recherche. Il bénéficie d'une double formation académique et professionnelle.

L'ANRT contracte avec l'entreprise une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre) sur la base de laquelle une subvention est versée à l'entreprise. La subvention annuelle est portée à 14 000 € (non assujettie à la TVA).

L'entreprise et le laboratoire établissent, au plus tard dans les six mois qui suivent le début de la Cifre, un contrat de collaboration de recherche qui stipule les conditions de déroulement du partenariat et notamment la méthodologie de recherche, les lieux d'exercice du doctorant, les questions de confidentialité, propriété intellectuelle... Un rapport d'activité annuel, signé de l'entreprise, du laboratoire et du doctorant, est remis à l'ANRT.

5. Collaboration

Le doctorat sera mené dans le cadre d'une convention CIFRE, entérinée par un CDD au sein de l'entreprise ARCHE Formation pour une durée de 3 ans. Le doctorant effectuera les travaux de thèse avec un temps partagé entre le laboratoire d'accueil et l'équipe de recherche interne à l'ARCHE. La totalité du temps de travail couvert par le contrat sera alloué à la réalisation des travaux de thèse. Sur acceptation de toutes les parties (ARCHE, direction de thèse, étudiant), l'étudiant pourra réaliser d'autres missions de manière épisodique si elles n'entrent pas en conflit avec le bon déroulement de la thèse (e.g., conférence de vulgarisation). L'encadrement scientifique et la formation du doctorant sera réalisé par le laboratoire d'accueil et l'entreprise en respect des spécialisations de chacun. Notamment, l'ARCHE assurera la formation de l'étudiant à l'hypnose. Le laboratoire d'accueil devra consentir à la politique de science ouverte portée par l'ARCHE, notamment sur le partage libre des données expérimentales.

6. Dossier de candidature

Les candidatures sont à soumettre avant le 20 février 2023 (inclus) par mail à :

M. Clément APELIAN, PhD.
Directeur de la recherche
ARCHE Formation
clement.apelian@arche-hypnose.com

Le dossier de candidature comprendra :

- Un préprojet de thèse synthétique (2000 mots maximum, références comprises) présentant le contexte, la question de recherche principale, et l'approche envisagée pour y répondre. Ce préprojet pourra évoluer au cours du processus de sélection lors des discussions entre l'étudiant, le directeur de recherche et l'ARCHE.
- Un CV.
- Une lettre de motivation.
- Une lettre d'acceptation de principe de l'école doctorale de rattachement du laboratoire d'accueil.
- Une lettre d'engagement du futur directeur de thèse.
- Optionnel : lettres de recommandations.

7. Le processus de sélection

Le processus de sélection suit 7 étapes.

a. Evaluation du préprojet

Les préprojets seront évalués par le directeur de la recherche de l'ARCHE pour leur qualité scientifique et leur adéquation avec les enjeux présentés plus haut (section 2 et 3). Tout dossier complet reçu avant la date limite donne à l'étudiant le droit à un entretien. L'étudiant recevra une version commentée du préprojet avant l'entretien de façon à pouvoir s'y préparer.

b. Entretien avec l'étudiant

L'entretien a pour objectif d'évaluer le candidat dans sa globalité, autant sur les aspects scientifiques relatifs au projet de thèse que sur les aspects relationnels. Le candidat est encouragé à poser les questions qu'il souhaite lors de l'entretien, afin que l'évaluation soit bilatérale.

A la suite de cet entretien, l'ARCHE se réserve le droit de rejeter la candidature.

c. Entretien avec l'étudiant et le directeur de recherche

Cet entretien vise à faire connaissance avec le directeur de thèse pressenti et d'évaluer de manière trilatérale le cadre de l'interaction lors de la thèse.

d. Sélection définitive

Dans le cas de multiples candidatures parvenues à ce stade, l'ARCHE sélectionnera celle présentant la plus grande qualité au vu du préprojet, de l'étudiant et du directeur de thèse. La date de la sélection définitive est fixée au 24 avril 2023 (inclus).

Une fois la sélection effectuée, les parties prenantes s'engagent sur le projet de thèse. Cela signifie que le directeur de thèse doit être en capacité d'accueillir l'étudiant, et que l'étudiant respecte les conditions d'octroi du dispositif CIFRE.

e. Projet définitif

Une fois le préprojet sélectionné, l'étudiant, aidé par le directeur de thèse et le directeur de la recherche de l'ARCHE, rédige le projet définitif qui sera soumis à l'ANRT.

f. Soumission du dossier à l'ANRT

L'ARCHE réalise le dépôt du dossier à l'ANRT. La durée normale d'instruction est de trois à quatre mois.

g. Recrutement du candidat

Sur acceptation du dossier par l'ANRT, l'ARCHE recrutera effectivement l'étudiant en CDD pour les trois ans de thèse. Tout retard dans l'instruction du dossier retardera le début effectif de la thèse.